

## DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION RENTÉE 2020

À remettre au secrétariat ou à retourner par la poste

**Attention ! Ce dossier n'est pas un dossier d'inscription**  
Il constitue une première demande en vue d'une éventuelle inscription

Veillez, nous retourner :

- La fiche de renseignements dûment complétée recto-verso.
- Le contrat de scolarisation (*si vous inscrivez plusieurs enfants, un seul contrat suffit avec les prénoms de tous les enfants dessus*).
- La feuille « pris connaissance et en accord ».
- L'engagement financier, avec un RIB + Feuille SEPA datée et signée pour les paiements par prélèvements.
- La fiche de facturation.
- La fiche d'urgence dûment complétée recto-verso.
- La fiche d'autorisation de sortie dûment complétée recto-verso.
- La fiche RGPD signée.
  
- Les photocopies des résultats scolaires des deux années précédentes.  
L'avis de passage et le certificat de radiation doivent être envoyés fin juin.
- La photocopie des vaccins du carnet de santé (qui doivent être à jour !).
- La photocopie du livret de famille + acte de naissance.
- La photocopie du jugement de divorce, si besoin.
  
- 2 enveloppes autocollantes timbrées (20g) SANS adresse (Format 110x220).
- 2 enveloppes autocollantes timbrées (100g) SANS adresse (Format 210x297).
- 4 photos d'identité avec le nom et le prénom de l'enfant derrière.
- Le montant des frais de dossier acquis à l'école de **20,00€**.  
À régler par chèque à l'ordre de l'OGEC SAINTE-MARTHE.
  
- Une lettre de motivation, si la pré-inscription concerne une classe d'ULIS ou d'UEMA.

Le secrétariat vous contactera en **janvier 2020** afin de prendre un rendez-vous avec le Chef d'établissement pour une éventuelle inscription.

Dans le cas contraire, vous recevrez un courrier de mise en liste d'attente.

Nous vous rappelons que les pantinois sont prioritaires, ainsi que les frères et sœurs des enfants déjà inscrits à Sainte-Marthe.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS ÉTUDIÉ**